



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conserver les crédits à la conversion non utilisés au profit de la filière bio

Question orale n° 340

Texte de la question

M. Pierre Pribetich interroge Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire afin de savoir si elle entend se saisir de la révision du plan stratégique national, qui doit aboutir le 31 mai 2025, et de la préparation du prochain budget pour retenir les crédits européens de la conversion non utilisés afin qu'ils restent dédiés au maintien des fermes biologiques, en renforçant les outils existants tels que l'écorégime bio, le crédit d'impôt bio et les programmes opérationnels à la filière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Pribetich](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 340

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 avril 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 avril 2025](#)